



Volunteer Management
PROFESSIONALS OF CANADA
PROFESSIONNELS EN
gestion de bénévoles
DU CANADA

PRINCIPES D'ÉTHIQUE

Citoyenneté :

Les gestionnaires de ressources bénévoles croient au bénévolat comme force positive pour une citoyenneté responsable, pour une action sociale dynamisante, pour des services de qualité, pour des communautés et une société civile saine. Nous croyons que le bénévolat rend notre société plus juste, plus compatissante et plus humaine.

Responsabilisation :

Les gestionnaires de ressources bénévoles reconnaissent qu'une des multiples obligations à même leur rôle est de rendre compte aux bénévoles, à leurs organisations respectives, aux clients, aux employés et à leur profession. Nous croyons que la responsabilisation est une valeur fondamentale de la poursuite de l'excellence.

Respect :

La gestion de bénévoles repose sur une croyance très forte au respect. En tant que gestionnaire de ressources bénévoles, nous faisons preuve de respect envers les bénévoles, nos organisations, nos clients, nos employés, la communauté et notre profession.

Justice :

La justice doit guider toutes les décisions des gestionnaires de ressources bénévoles en traitant les bénévoles, les clients, le personnel et les collègues de façon juste et équitable.

Confiance :

Dans nos échanges avec nos bénévoles, nos organisations et leur personnel, ainsi qu'avec nos clients et nos collègues dans la profession, nous démontrons notre confiance par notre honnêteté, notre intégrité, notre fiabilité, notre prise de décision éthique et notre compassion.